DocuSign Envelope ID: BAD368DF-89E0-44CB-9332-DDE1740757AE

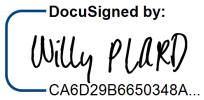
In Extenso

SARL BEM WOOD

Comptes annuels
Bilan au 31/08/2023

3 CHEMIN DES ECUSSONS
44430 LE LANDREAU
SIRET : 83170177600039

Certifiés conformes



IN EXTENSO ANCENIS
540 Bd du Docteur Moutel
44154 Ancenis cedex

Tél : 02 40 83 17 52
Fax : 02 40 83 83 00

DocuSign Envelope ID: BAD368DF-89E0-44CB-9332-DDE1740757AE

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/08/2023

Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net31/08/2023 ③	Net 31/08/2022 ④
Capital souscrit non appelé **I**	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 519	AG	16 519		3 583
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	115 960	AS	66 153	49 807	66 902
Autres immobilisations corporelles	AT	136 872	AU	63 757	73 115	79 129
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes (2)	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU	100	CV		100	100
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD	5 439	BE		5 439	4 063
Prêts (2)	BF		BG			
Autres immobilisations financières (2)	BH	1 851	BI		1 851	1 851
TOTAL II	BJ	**276 741**	BK	**146 429**	**130 312**	**155 628**
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production : - de biens	BN		BO			
En cours de production : - de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT	90 075	BU		90 075	79 393
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			6 858
Clients et comptes rattachés (3)	BX	204 963	BY		204 963	162 373
Autres créances (3)	BZ	204 620	CA		204 620	168 270
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	451 296	CG		451 296	278 675
Charges constatées d'avance (3)	CH	8 788	CI		8 788	19 422
TOTAL III	CJ	**959 743**	CK		**959 743**	**714 991**
Frais d'émission d'emprunts à étaler **IV**	CW					
Primes de remboursement des obligations **V**	CM					
Ecarts de conversion actif **VI**	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**1 236 483**	IA	**146 429**	**1 090 055**	**870 618**

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an	CR 195 839
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks			Créances	

DocuSign Envelope ID: BAD368DF-89E0-44CB-9332-DDE1740757AE

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/08/2023 Néant ☐

			Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	300 000	DA	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB		
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)		DD	30 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	156 009	62 456
Report à nouveau		DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	148 513	151 553
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL I		DL	**634 522**	**516 009**
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL II		DO		
Provisions pour risques		DP		
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL III		DR		
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	83 682	118 267
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI		DV	29 505	28 755
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	124 092	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	146 812	116 543
Dettes fiscales et sociales		DY	71 441	82 652
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA		
Produits constatés d'avance (4)		EB		8 392
TOTAL IV		EC	**455 532**	**354 609**
Écarts de conversion passif **V**		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE	**1 090 055**	**870 618**

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	275 919	264 496
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

DocuSign Envelope ID: BAD368DF-89E0-44CB-9332-DDE1740757AE

BEM WOOD
Société à Responsabilité Limitée au capital de 300 000,00 Euros
Siège social : 3 Chemin des Ecussons - 44430 LE LANDREAU
831 701 776 RCS NANTES

AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 DECEMBRE 2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023)

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2023, soit **un bénéfice s'élevant à 148 513,08 Euros** de la manière suivante :

BENEFICE de l'exercice…… 148 513,08 Euros

- A titre de dividendes aux associés, soit……. 30 000,00 Euros
 Soit 1,00 Euro par part

- Le solde en totalité au compte « Autres réserves », soit…… 118 513,08 Euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte.

 Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

 L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt, soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

 Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

- Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus

DocuSign Envelope ID: BAD368DF-89E0-44CB-9332-DDE1740757AE

par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant, à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

- les prélèvements sociaux au taux global de 17,2% et le prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% sont déclarés et payés par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis modifié du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les revenus distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	**Total des sommes distribuées**	**Nb de parts sociales concernées**	**Réfaction sur les dividendes (Article 158-3-2 CGI)**	
			Dividende éligible	**Dividende non éligible**
31/08/2020	-	2 900	-	-
31/08/2021	-	2 000	-	-
31/08/2022	30 000 €	30 000	30 000 €	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

« Certifié conforme »

Willy PLARD,
Cogérant

DocuSigned by:
Willy PLARD
CA6D29B6650348A...

DocuSign Envelope ID: BAD368DF-89E0-44CB-9332-DDE1740757AE

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 090 055 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 148 513 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Activation de la clause a retour à meilleure fortune soit une reprise du compte courant pour 11 K€ au 31/08/2023 de BEM WOOD vis à vis de l'immobilière HAUTBOIS.